

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque de travail	E P O K E	T K E / 6	CH 9226 23

Constructeur	A/S THOMSEN, ASKOV, DK-6600 Vejlen
Identification	sur la plaquette du constructeur "TKE / 6" devant le No. du châssis
Piquette constructeur	à droite, latéralement sur la benne
Numéro du châssis	à l'avant, en haut sur la base du timon
Importateur principal	ROLBA AG., 8620 Wetzikon
Véhicule homologué	824

Châssis							
Nombre d'essieux	1	Nombre de roues	2	Suspension	-	Direction	-
Frein de service	aucun; câbles ou chaînes de sécurité obligatoires						

Frein d'arrêt mécanique, à rubans, sur les 2 roues

Carrosserie épaisseur

Dimensions	intérieur		extérieur	
	Longueur		2030	
Largeur			2200	
Hauteur			930	
Porte à faux	av		av	
	ar		ar	340
Empattement				
Voies	av		ar	1710
Distance anneau axe	av		ar	1690
Distance pivot			axe ar	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	120	390	510
Charge utile	200	790	990
Poids total	320	1180	1500
Poids garantis	450	1500	1500
Pneus		6.00 - 9	
Ply/bar		12 / 10,0	
Charge pour Vmax		2380	
		50	
Vitesse maximale selon constructeur			40
Vitesse maximale selon tenue route			40

Moteur de travail		Type	
Marque			
Bruit		à V/min	
Silencieux			
Mesure des gaz			
Déparasitage			

Equipement		R	(E)
Feux rouges		S1	(E)
Feux stop		2a	(E)
Clignoteurs	ar	I	(E)
Catadioptrés	av		
	lat.	III	(E)
	ar	A	(E)
Feux de gabarit	av		
	lat.		
	ar		
	ar vers l'av		
Eclairage plaque			
Cale		1 = 280x150x170 mm	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Remorque de travail	Poids à vide	1500
Marque et type	E P O K E TKE / 6	Charge utile	-
FH-No CH	9226 23	Poids total	1500
Carrosserie	épandeuse		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 221 - véhicule tracteur obligatoire: voitures automobiles lourdes, tracteurs ou chariots à moteur ayant un poids à vide de ... kg au moins;
- 223 - le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué par le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé.

Lieu et date de l'homologation Wetzikon, 24.03.83  
 Ta(ZH)/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation